

Le Geneviévois



...un village, une rivière, un parc!

Volume 18 no 4

Avril 2023



Production : *Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan*
Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca

Prochaine parution : 24 mai
DATE DE TOMBÉE : 18 MAI



Christian Gendron
Maire

Message de la direction générale



François Hénault
Directeur général

C'est le printemps! Conséquemment, nous constatons une augmentation significative du nombre de plaintes de la part de citoyens. Nous profitons de cet éditorial pour vous rappeler quelques-uns de nos devoirs de citoyens qui ne sont ni plus ni moins que de la civilité.

En première position la VITESSE, nous sommes toujours pressés c'est un fait, mais la majorité des excès de vitesse sont causés par **les citoyens habitants le secteur**. Pensez aux enfants et à vos voisins, dans les secteurs résidentiels c'est 30 km, mais les enfants sont partout dans tous les secteurs incluant dans les rangs, PRUDENCE.

En deuxième position les CHIENS et autres animaux (poule, chèvre, cheval, etc). Malheureusement encore aujourd'hui ce n'est pas tout le monde qui ramasse le cadeau de son animal de compagnie, **ramassez-vous svp**. TOUS les animaux doivent être maintenus en tout temps en contrôle et sur le terrain du propriétaire. Un chien comme tout autre animal ne doit pas errer sur un terrain autre que le sien.

En 3^e position la COMMUNICATION elle-même, **réapprendre à se parler entre voisins** serait tellement plus positif que de signifier son mécontentement derrière un clavier. La communication est devenue un enjeu de société, quand le courant ne passe pas entre voisins sachez qu'il existe le **CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE TÉLÉPHONE : 819-415-5835**.

Malheureusement les éléments ci-haut finissent souvent en gestion de plainte. Pour qu'une plainte soit recevable, sachez que celle-ci doit être signée et officielle. De plus, pour la vitesse et les animaux l'application du règlement et les constats d'infractions sont délégués à la Sûreté du Québec. Par conséquent avant d'en arriver là, demandez-vous s'il ne serait pas préférable de communiquer.

Le bac brun est bien arrivé et c'est un choix environnemental et financier. À titre informatif, on le sait tous les ordures doivent être enfouies ce qui ne paraît pas, par contre, c'est que l'enfouissement des ordures coûtera en 2023 à notre municipalité 62 820\$, en hausse de 38.53%.

Le bac brun, le compostage, peut contribuer à diminuer cette facture. Plus vous composterez et moins de matériel ira à l'enfouissement.

Suite en haut de l'autre colonne...

De plus, comme la fréquence de cueillette de votre bac brun sera la même que celle antérieure du bac à ordures (en été aux semaines) aucune raison que les odeurs ou les insectes soient pire qu'avant.

Nous avons parlé à quelques reprises de l'investissement fait à la « halte » et des spectacles qui seront donnés cet été à « l'agora ». Nous faisons appel à vous afin de trouver un nom à « l'agora » qui serait rassembleur. Par courriel municipalite@stegenevieve.ca ou par téléphone 418-362-2078 poste 2250.

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

Coordonnées

30, rue St-Charles

Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Téléphone : 418-362-2078

Web : www.stegenevieve.ca

Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire : 418-362-3143

Marie-Claude Samuel : 418-362-2223

Daniel Bérubé : 514-966-7859

Yanick Godon : 819-371-4593

Benoit Magny : 819-244-7462

Hugo Massicotte : 819-701-7920

Roger Marceau : 418-362-0286

Maire suppléant

Daniel Bérubé : avril

Yanick Godon : mai

Services municipaux

Bureau municipal : 418-362-2078

Bibliothèque : 819-840-0476

Chef pompier : 418-362-2863

819-691-5560

Adjoint-chef pompier : 418-362-1321

Urbanisme : 418-362-2078

Poste 2257



Séance ordinaire du 3 avril

- Approbation des comptes du mois de décembre au montant de 193 229.02\$.
- Adoption du 1^{er} projet de règlement no 477 modifiant le règlement de zonage pour modifier la zone 127 afin d'y inclure un nombre maximal de logements à 5 unités.
- Adoption du règlement 475 décrétant un emprunt et une dépense de 874 971,00\$ pour les travaux de remplacement de 2 ponceaux ainsi que le pavage des rues Duval et du Ruisseau/Jean-Germain.
- Adoption du règlement no 476 modifiant le règlement de zonage pour modifier certains articles afin d'intégrer les nouvelles cartographies sur les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.
- Contrat à DBY pour le nivelage des routes de gravier au taux de 120\$/heure.
- Contrat à Jovanex pour le balai mécanique des rues au coût de 175\$/heure.
- Aide financière de 250\$ au fonds communautaire des Chénoux pour le projet « Sacs d'école ».
- Délégation de compétence en prévention incendie à la MRC des Chénoux.
- Autoriser le DG à signer les ententes avec les artistes pour les spectacles 2023.
- Contrat d'entretien des espaces verts à M. Gaétan Mathon au coût de 31\$/heure équipement compris.
- Mandater le DG pour afficher le poste de journalier aux travaux publics.
- Ajout de module de paie à la licence PG Solution au coût de 3 750,00\$.
- Appui à la demande d'aide financière du Service incendie de Ste-Geneviève à la MRC des Chénoux pour le projet de remorque ainsi qu'une contribution financière de 5 000,00\$.
- Autoriser le DG à aller en appel d'offres pour le fauchage des abords de routes
- Autoriser le DG à aller en appel d'offres pour le lignage des routes.

- Formation du comité chargé d'appliquer le règlement concernant la démolition des bâtiments soit MM Daniel Bérubé, Yanick Godon et Benoit Magny.
- Appui à la demande de M. Steve Fraser à la CPTAQ pour une utilisation autre qu'agricole pour un projet d'hébergement touristique.
- Fin de la probation de M. Timmy Larivée.
- Entente pour une aide monétaire pour l'augmentation du coût de la vie aux employés municipaux.
- Dérogation mineure pour le 162 rang Pointe-Trudel concernant la construction d'un garage d'une hauteur de 5 mètres.
- Dérogation mineure pour le 361 rang Rivière-à-Veillet visant la création d'un lot suite à la vente de la terre agricole avec hangar afin de permettre la marge latérale à 1.75 mètres.

**PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
Lundi le 1^{er} mai à 19 h 00**





JOURNALIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS OU JOURNALIER SPÉCIALISÉ

(Poste régulier à temps complet)



Principales fonctions:

- Effectuer divers travaux de déneigement avec un chasse-neige et une souffleuse.
- Effectuer divers travaux d'entretien et réparation d'ouvrages publics (voirie, aqueduc, réseau pluvial et d'assainissement).
- Effectuer divers travaux manuels de réparation et d'entretien des immeubles municipaux.
- Effectuer diverses tâches de manutention, transport et d'installation.
- Opérer diverses machineries, véhicules et équipements à l'occasion.
- Pour le journaliste spécialisé : -Opérer les réseaux d'aqueduc et d'eaux usées, si possède carte de compétence délivrée par Emploi Québec OTUFD, Romaeu OW2
- Toute autres tâches en lien avec l'emploi.

Exigences:

- Détenir un permis de conduire de classe 3 valide avec mentions F et M; ou s'engager à l'obtenir avant novembre 2020.
- Posséder d'excellentes habiletés à opérer des machineries, véhicules et équipements;
- Être disposé à travailler sur un horaire variable dans la période comprise entre le 15 novembre et le 15 avril;
- Avoir une bonne capacité physique;
- Être débrouillard et polyvalent, avoir de la facilité à travailler en équipe et posséder une bonne capacité d'apprentissage.
- Avoir le souci de la santé et sécurité au travail pour soi-même et celle des autres

Atouts:

- Détenir un diplôme d'études secondaires (D.E.S) ou une attestation d'équivalence de niveau de 5e année du secondaire ou un diplôme d'étude professionnelle (D.E.P.);
- Habileté en menuiserie (atout)

Conditions :

Poste temps plein (40 heures semaine), la personne doit être disponible pour effectuer des heures supplémentaires au besoin.

Le salaire et les avantages sociaux seront offerts conformément à la convention collective en vigueur selon l'échelle journalière ou journalier spécialisé.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et lettre de présentation, accompagné de vos attestations scolaires et d'un document démontrant que vous répondez aux exigences relatives au permis de conduire, sous pli confidentiel, ou par courriel à l'adresse suivante :

Concours « Journalier au Service des travaux publics »

Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Tél : (418) 362-2078 Fax : (418) 362-2111

Courriel : municipalite@stegenevieve.ca

Noter que l'affichage demeurera actif jusqu'à ce que nous ayons comblé le poste.



Bibliothèque

NOUVEAUTÉS

Le pendu/Louise Penny

Les ténèbres et la nuit/

Je suis l'abysse/Donato Carrisi

Au premier regard/Lisa Gardner

État de terreur/Louise Penny

L'innocence et la loi/ Michaël Connelly

Captive T.1/Sarah Rivens

La femme qui fuit/Anais-Barbeau-Lavalette

La fille cachée/Lisa Gardner

Menaces Italiennes/Jacques Moulins

De lune et de sang T.1/Erin Beaty

N'essuie jamais de larmes sans gants/Jonas Gardell

Proies/Andrée A. Michaud

À qui la faute/Ragnar Janasson

Après/Stephen King

La bête : Intégrale/Danid Goudreault

Tout plein de suspens et romans policiers vous y attends.

Bonne lecture!



22 mai
BUREAU ET
GARAGE
MUNICIPAL
FERMÉ



ABRI D'AUTO
TEMPORAIRE

Nous voulons vous rappeler que la date limite pour enlever votre abri d'auto temporaire est le 30 avril.



TAXES MUNICIPALES

2^e versement

le 13 mai



COURSE AUX COCOS
**Une soixantaine
d'enfants**

Les gagnants: Alexia Desmarais
Tristan, Karolann et Jean-Philippe Losier
et Camille Gervais

Merci de votre participation!



Rinçage du
réseau d'aqueduc
du 23 au 26 mai

Une attention particulière pour la lessive.



DISTRIBUTION

D'ABRES

LE 13 MAI AU
GARAGE MUNICIPAL
DE 9 H À 12 H

Offre d'emploi



**Arrosage des fleurs
municipales
avec équipements
de la municipalité**

Vous êtes intéressé: 418-362-2078



**PROCHAIN DÎNER**

Le prochain dîner aura lieu le 25 avril 2023 pour l'assemblée générale annuelle et procéder aux élections de 3 membres du conseil d'administration. Les appels téléphoniques se feront vers le 16 avril. Comme l'inflation se fait sentir aussi au niveau du poulet B.B.Q, nous défrayons une partie du coût et nous vous demandons un coût de 5\$ par personne. Bienvenue à tous.

ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire en **Avril** :



Alain Saad, Grégoire Dessureault, Jacques Montambault, Gilles Mathon, Michel Payant, Jocelyne Bronsard, Louise Trépanier, Renel Magny, Céliane Mathon et Rita Veillette

BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !

SORTIE EN JUIN 2023

Notez à votre agenda la date du **mardi 6 juin**, une sortie au Musée Boréal. Le départ en autobus se fera à 8 h 45 de la salle Municipale. Nous vous demandons d'arriver à la salle Municipale pour 8h30 afin d'être prêt à partir à 8h45 car nous sommes attendus chez Boréal pour 9h30. Il y aura la visite au Musée Boréal et par la suite dîner au restaurant Normandin, pour un retour vers 14h30 au Local de la Fadoq.

Le **coût** de la sortie incluant l'autobus et l'entrée au Musée est de **20\$** pour les membres du Club Fadoq de Ste-Geneviève. Les non-membres sont invités, mais au coût de 25 \$. Si toutefois nous n'avons pas 45 personnes pour compléter l'autobus, nous ouvrirons la possibilité pour le Club Fadoq de St-Narcisse au coût de 25 \$.

Les appels téléphoniques se feront vers le 1^{er} mai afin de s'assurer du nombre de personnes.

ACTIVITÉ DE PÉTANQU'ATOUT INTERGÉNÉRATION

Seriez-vous intéressés à participer à l'activité de Pétanqu'atout intergénérationnelle que l'on organise avec les élèves de 2^e année de l'école du Versant de la Batiscan. Cette activité aurait lieu en après-midi vers la fin mai. Si vous êtes intéressés à vous joindre à notre équipe, veuillez me contacter au numéro ci-dessous. Les parents des enfants sont invités à venir jouer à la Pétanqu'atout. Nous vous indiquerons la date lors de votre appel téléphonique.

Après discussion avec la direction de l'école du Versant de la Batiscan, le Club Fadoq s'occupe du transport en autobus afin que tous les élèves puissent participer à cette activité.

Au plaisir de se rencontrer.
Normande Cossette, présidente
418-362-2007

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le conseil d'administration du club Fadoq de Ste-Geneviève-de-Batiscan a le plaisir d'inviter tous ses membres à son assemblée générale annuelle qui aura lieu :











Jour : **Le mardi 25 avril 2023**
Heure : **Assemblée générale à 13h30 précédée d'un dîner à 11h30**
Endroit : **Local de la Fadoq au 2, rue du Centre**

À cette assemblée générale annuelle, nous ferons lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, le rapport des activités de l'année qui vient de se terminer et le compte-rendu des finances.

Nous procéderons par la suite aux élections annuelles. Vous êtes donc, par la présente, convoqués à cette assemblée générale annuelle et nous espérons vous y voir nombreux.

Normande Cossette, prés. Denis Langlois, sec.



 PROGRAMMATION MAI 2023 VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI! 	
<p><u>Café-rencontre : Comment va votre santé mentale?</u></p> <p>Du 1 au 7 mai c'est la Semaine nationale de la santé mentale. C'est une belle occasion pour sortir de l'ombre, des façades, de notre carapace, pour exprimer vraiment ce qui se passe dans nos têtes et dans nos cœurs en ce moment. Un lieu d'échange unique et réconfortant!</p> <p> L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS</p>	<p>En présence à 13h15</p> <p>Mardi 2 mai à St-Luc-de-Vincennes Jeudi 4 mai à Ste-Thècle local 207</p> <p>En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)</p> <p>Lundi 15 mai à 9h30 et Lundi 29 mai à 13h15 </p>
<p><u>Aider sans s'épuiser « Passage à l'hébergement »</u></p> <p>Cet atelier porte sur les différentes étapes menant vers l'hébergement, votre rôle à jouer, comment l'aborder avec l'aidé, etc. Nous démystifierons les lieux et services offerts. Vous pourrez également partager votre expérience pour ceux l'ayant vécu.</p>	<p>Mardi 9 mai à 13h15 St-Luc-de-Vincennes</p> <p>Jeudi 11 mai à 13h15 Ste-Thècle (local 207)</p>
<p><u>Repas-échange entre aidants</u></p> <p>Nous vous invitons à venir partager un repas ensemble au restaurant afin de passer un bon moment avec d'autres personnes qui peuvent avoir des réalités semblables à la vôtre. Les frais sont à la charge du participant.</p> <p> L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS</p>	<p> *Mercredi 17 mai à 11h30 Manoir Antic 1073, rue Notre-Dame, Champlain</p> <p>Jeudi 18 mai à 11h30 Resto-Bar et salon de quilles 131, rue du Moulin, St-Adelphé</p>
<p><u>Après-midi jeux de table</u></p> <p>L'animatrice vous accueillera avec des jeux plaisants à jouer en groupe. Vous pouvez apporter un jeu de la maison pour nous le faire découvrir également. Des rires, du plaisir, de la détente et de la simplicité. Voilà ce qui vous attends!</p>	<p>Mardi 23 mai à 13h15 St-Luc-de-Vincennes</p> <p>Jeudi 25 mai à 13h15 Ste-Thècle (local 207)</p>
<p><u>À la découverte des huiles essentielles, de Pranasens</u></p> <p>Apprenez à utiliser les huiles essentielles au quotidien et découvrez leurs nombreux bienfaits selon leurs caractéristiques. Que ce soit pour ses arômes ou des besoins plus spécifiques, elles sauront vous plaire à leur manière. Conseils pratiques et produits en vente sur place.</p>	<p>Mercredi 24 mai de 11h30 à 14h30 371, rue de l'église, St-Prosper Projet spécial « La Grande Tournée » Repas léger à 11h30 suivi de l'atelier Gratuit et ouvert à tous sur inscription! </p>
<p><u>Alimentation équilibrée (par une nutritionniste)</u></p> <p>Cet atelier parlera, entre autres, des nutriments et leurs rôles, des comportements alimentaires, de la lecture d'étiquettes, de la composition d'une assiette équilibrée, etc. Des recommandations vous seront partagées sur différents aspects de l'alimentation et un temps vous sera alloué pour vos questions.</p>	<p>Vendredi 26 mai de 11h30 à 14h30 33, rue du Pont, St-Stanislas Projet spécial « La Grande Tournée » Repas léger à 11h30 suivi de l'atelier Gratuit et ouvert à tous sur inscription! </p>
<p></p>	<p>Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207) St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)</p> <p></p>



La Lanterne

Soutien aux membres de l'entourage d'une personne atteinte de troubles majeurs de santé mentale.

Services adaptés aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

CONTACTEZ NOUS

873 664-2158 819 693-2841
MRC des Chenaux MRC de Trois-Rivières

Le saviez-vous? En 2020, les maires de la MRC des Chenaux ont adopté [Le cadre de référence en saine alimentation pour tous de la MRC Des Chenaux](#) qui vise à promouvoir la vision de la **saine alimentation pour tous** et favoriser l'**accessibilité physique et économique à une variété d'aliments de haute valeur nutritive**. Sachez qu'un programme de soutien professionnel et financier est disponible pour les municipalités et organismes qui souhaitent intégrer des ateliers éducatifs en lien avec l'alimentation, encourager l'achat local, développer l'autonomie alimentaire, etc.

N'hésitez pas à vous informer davantage auprès de larseneault@mrcdeschenaux.ca ou gabrielle.plamondon@ssss.gouv.qc.ca

15^{ème} Grand DÉFI PIERRE LAVOIE

LA COURSE

RioTinto Sapato

ARRIVÉE VARENNES

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

NEUVILLE

DONNACONA

TRIOIS-RIVIÈRES

DEPART QUÉBEC

QUÉBEC MONTRÉAL
13 ET 14 MAI 2023

AVIS AUX CITOYENS

LÉGENDE

- ENCENTRE DÉSIGNÉ POUR ENCOURAGER LES COUREURS
- ARRIVÉE DES DÉPLACEMENTS POUR LES ATHLÈTES DÉPENDANTS

LA COURSE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE passera sur route 138, sur le rang Nord et sur la route Sainte-Marie dans votre secteur, le 13 mai en soirée.

2 000 jeunes de 50 écoles participeront à une course à relais qui traversera **Sainte-Geneviève-de-Batiscan**, causant une entrave majeure à la circulation. Afin de prendre connaissance des heures d'entrave dans votre secteur et de prévoir vos déplacements, nous vous prions de consulter le site legdpl.com dans la section **La Course**.

Venez encourager les jeunes coureurs à nos points d'encouragement!



SAM MAURICIE
Service Assistance Médical Mauricie

Couverture événementielle
Escorte routière
NEQ: 2269451375

Daniel Quessy
Maticule 0412

819-698-3654

sam_mauricie@hotmail.com

Recherche & sauvetage assisté par DRONE





Tourisme des Chenaux

Des Chenaux Gourmand

Venez savourer les produits du terroir grâce aux menus spéciaux des restaurants participants !

27 au 30 avril 2023

P'tit marché des Chenaux
J'ai le goût du marché!

Période d'inscription de nos exposants

J'AI LE GOÛT DU MARCHÉ !
Le P'tit marché des Chenaux est heureux de vous inviter à faire partie des nôtres pour l'édition 2023. En tant que potentiel exposant, simplement suivre le lien pour vous inscrire via notre site web ou communiquer avec nous pour toute information. Inscrivez-vous dès maintenant pour la saison 2023: nos 8 marchés seront les 25 juin; 9 & 23 juillet; 6 & 20 août; 3 & 17 septembre; 1 octobre 2023.

Diversité, fraîcheur, local

Connaissez-vous des producteurs qui ajouteraient leurs couleurs & saveurs à notre marché cet été?
Invitez-les à s'inscrire par notre site web ou en communiquant avec nous!

Sélection et candidatures

La sélection des candidatures par le comité se fera entre le 7 et le 10 avril. Le lien se trouve sur notre page Facebook, Instagram et via notre site internet.
LA DATE LIMITE d'inscription est le 31 mars 2023.

À propos du P'tit Marché des Chenaux

Depuis l'été 2021, le P'tit marché des Chenaux rassemble des productions maraîchères et gastronomique de la région afin de vous offrir locaux provenant d'un circuit court, de faire la promotion d'une alimentation saine et sans pesticide, donner de la visibilité aux aspirants agriculteurs et nouveaux producteurs agro-alimentaires, ainsi qu'un lieu propice aux échanges & découvertes.

☎ 418. 325-3008
📍 8 rue Marcotte, Ste-Anne-de-la-Pérade
✉ info@ptitmarchedeschenaux.org

7 mai
12 h
Atelier
Saint-Luc-de-Vincennes

Ma mie, ma meule
Émilie Rou-Élément

COMPLET

Contactez la bibliothèque pour réserver

25 mai
14 h
Concert commenté
Sainte-Geneviève-de-Batiscan

La guitare au Sud
Sébastien Deshaies

Contactez la bibliothèque pour réserver

**CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC DE LA VENTE ITINÉRANTE**

Trois-Rivières, le 1^{er} avril 2023 - Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention aux résidents qui sont sollicités par des vendeurs itinérants offrant des services ou des produits à domicile.

Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de vente sous pression et peuvent être très insistants auprès des personnes, qui finissent souvent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence. Quelques conseils :

- Gardez toujours les portes verrouillées, et ce, même si vous êtes dans la maison ou dans la cour.
- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête, il ne faut **JAMAIS** laisser un inconnu entrer dans la maison.
- Demandez à la personne de s'identifier : son nom, la compagnie ou de l'organisme de bienfaisance qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo.
- Demandez-lui de voir le permis que la municipalité lui a décerné. Par la suite, vérifiez auprès de votre municipalité si la personne, la compagnie ou l'organisme, a le droit d'effectuer de la vente itinérante ou de la sollicitation. Si le représentant n'a pas de permis ou que la présence de l'individu dans le quartier vous insécurise, contactez les policiers.
- Avant toute chose, demandez-vous si vous en avez vraiment besoin. Nous vous conseillons de magasiner vous-même pour demander des soumissions. Vous aurez ainsi toutes les informations en main et un délai de réflexion avant de signer un contrat.
- Ne donnez jamais de renseignements personnels, ni d'argent, ni de chèque, ni de copies de factures ou d'états financiers.
- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez [l'Office de la protection du consommateur](#). Vous pouvez également consulter le [Centre antifraude du Canada](#) pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ce type de sollicitation et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des communications et de la prévention
Région Mauricie-Lanaudière
Sûreté du Québec
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca

ENTREPÔTS
Sainte-Geneviève

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!

- Sécuritaire
- Près des services
- Spacieux
- Intérieur/extérieur

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com

A. MASSICOTTE INC.
FONDATION - EXCAVATION
SOULÈVEMENT DE MAISON RBQ: 8104-9421-55

TERRE ▪ SABLE ▪ GRAVIER
DRAIN FRANÇAIS ▪ FOSSE SEPTIQUE

201, Rivière-à-Veillet
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Qc G0X 2R0

Téléphone:
418.362.3161



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 	2 	3 	4	5 	6
7 	8	9 	10 	11 	12	13
14 	15	16 	17 	18	19	20
21 	22 	23 	24 	25 	26	27
28 	29	30 	31 			



Tout le territoire sauf :



Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement



Séance du conseil



Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement



Âge d'Or



Récupération



Pleine Lune



Bibliothèque (mercredi de 18 h 30 à 20 h 00)



Dimanche 10 h 45 au presbytère



Taxes municipales